

tels que l'Italie et l'Allemagne du Sud, dès le XIII<sup>e</sup> siècle l'intérêt s'abaisse pour le commerce à 10, 12 et 17 p. 100, tandis qu'il s'élève dans les autres, tels que l'Angleterre et même parfois en France, à 15, 20, 25, 43, 50 et même à 80 p. 100.

La circulation fiduciaire, pratiquée par les Byzantins et les Arabes, apparaît en Occident par l'entremise des Italiens, des Français du Midi, des Catalans et des Flamands, sous la forme de lettres de crédit, de lettres de paiement, premières ébauches de la traite moderne, ou encore de lettres de change et de lettres de foire qui évitent les paiements en numéraire. Aux grandes foires s'introduisirent les paiements par compensation et par échange de créances, avec faculté de report, moyennant commission. Les échanges purent se faire de cette manière avec infiniment plus d'ampleur.

Le change et la banque deviennent les apanages d'une classe spéciale, celle des changeurs et des banquiers. Les premiers, chargés d'arbitrer les monnaies innombrables du temps, voient leur rôle s'amoinrir à mesure que se développe la circulation fiduciaire. Les seconds grandissent au contraire en importance. Abandonnant aux Juifs la clientèle populaire, et la majeure des opérations de prêt sur gages, qui exigeaient en raison de leurs risques, le prélèvement de taux qualifiés usuraires, allant jusqu'à 80 p. 100, et qui allumaient contre ces prêteurs la haine populaire ou la cupidité des princes, les manieurs d'argent chrétiens s'organisèrent partout pour inaugurer les nouvelles formes de crédit. Tandis que l'expulsion, la confiscation, le massacre atteignaient la plèbe juive, l'aristocratie chrétienne de la banque prospérait dans les abbayes, dans les milliers de maisons de Templiers, surtout dans les innombrables comptoirs des Lombards et des Caorsins.

L'ordre des Templiers, dont les relations s'étendaient depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, inaugura, en même temps que les marchands italiens, les grandes opérations